

Référent RSA (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Joinville (52)



Fin de publicité : 31/01/25

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif								
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i></p>	<table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 944,50€</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.E.P. :</td> <td>389,00 €</td> </tr> <tr> <td>SEGUR :</td> <td>241,00 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétion :</td> <td>40 €</td> </tr> </table> <p>« Exposition courante à des publics et usagers vulnérables »</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 944,50€	R.I.F.S.E.E.P. :	389,00 €	SEGUR :	241,00 €	Sujétion :	40 €
Echelon 1 :	1 944,50€								
R.I.F.S.E.E.P. :	389,00 €								
SEGUR :	241,00 €								
Sujétion :	40 €								
3									
<p><u>Tâches confiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil et instruction des demandes de RSA - évaluation et orientation des bénéficiaires du RSA - accompagnement renforcé des bénéficiaires ayant vocation à court terme à bénéficier d'un suivi professionnel par France Travail - accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA visant à améliorer leur autonomisation sociale, afin d'envisager par la suite un projet professionnel - développement spécifique d'un partenariat et de projets au regard des différents profils des bénéficiaires - élaboration et participation aux projets d'actions collectives innovantes 									
<p><u>Profil recherché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - diplôme d'Etat de conseillère en économie sociale et familiale ou d'assistant de service social, ou éducateur spécialisé - respect de l'usager, non jugement, non directivité, respect du secret professionnel - sens de l'écoute et de la distance, maîtrise des techniques de communication et de négociation, - respecter le cadre judiciaire des mesures et celui du règlement départemental d'aide sociale à l'enfance - travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les référents ASE, les assistantes sociales des établissements spécialisés, les autres intervenants du service social, du service PMI et du service de l'aide sociale à l'enfance du conseil départemental ainsi que des partenaires (éducation nationale, secteur médico-social, ...) - savoir piloter un projet, se tenir informé de l'actualité métier et être force de proposition - savoir rendre compte - esprit de synthèse et capacités rédactionnelles - maîtrise de l'outil informatique - motivation, rigueur, autonomie et capacité d'adaptation - capacité à se former, à faire évoluer ses pratiques - permis B et véhicule personnel 									
<p><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></p> <p>Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle.</p> <p>Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois. (Versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable).</p> <p style="text-align: right;">Comment candidater ? Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</p>									